

Plages aménagées : Yarhmek Ya Slah

Maâoui !

Le travail d'un ministre est-il de proposer des solutions ou de compliquer les problèmes ? Manifestement, pour A. Mekki, son travail de Ministre de la Santé consiste à compliquer celui de son homologue du Tourisme, qui semble se complaire dans son rôle de victime consentante.

En effet, entre un cours d'aérobic à la Maréchal Ammar et une apparition en vélo – mobilisant quand même quelques fonctionnaires gardes du corps ou assistants –, monsieur Mekki nous déclare qu'il sera toujours interdit de nager à la plage. Pourquoi ? comment ? jusqu'à quand ? On ne le saura jamais.

Pourtant on aurait pu procéder, à l'instar d'autres destinations concurrentes, à l'ouverture des "plages privées", qu'on appelait chez nous "plages aménagées", lancées par le défunt Ministre du Tourisme Slah Maâoui, avec tout ce qu'il fallait comme cahier des charges, logo, etc. et aujourd'hui quasiment disparues sous le flot des indécisions "révolutionnaires".

Faute d'avoir des idées nouvelles, pourquoi ne relance-t-on pas celles qui ont marché par le passé ? L'ouverture de quelques plages aménagées aurait permis de montrer au monde entier que "ça marche" chez nous aussi.

Mais que dire devant l'incurie de ces apprentis ministres ? Yarhmek Ya Slah Maâoui.

Lotfi Mansour

Slah Maoui n'est plus

L'ancien Ministre du Tourisme, Slah Maaoui, vient de succomber aujourd'hui à une crise cardiaque. Avec sa disparition, nous perdons un homme de consensus, un communicateur chevronné, un grand patriote et surtout un défenseur acharné du tourisme tunisien.

Il nous a fait l'honneur cette année de présider le Jury Jasmin d'Or de notre Trophée Tunisia Hospitality Award. Nous avons pu encore une fois apprécier en lui la vivacité d'esprit, la gentillesse et le patriotisme chevillé au corps. C'est ainsi que nous lui devons d'avoir intégré le drapeau tunisien dans le logo de notre Trophée. A lui également, nous devons l'idée de récompenser des associations de la société civile comme acteurs à part entière du tourisme.

Qu'il repose en paix. Toutes nos condoléances à ses proches, à ses amis et à la famille du Tourisme.

**Lors du Tunisia Hospitality Award en juin 2019, en compagnie du Ministre du
Tourisme René Trabelsi,
devant l'exposition dédiée aux anciens disparus qui ont fait le Tourisme : il
en fait désormais partie.**



Avec le Jury du Trophée Tunisia Hospitality Award, en mai 2019 (au centre).



Tunisia Hospitality Award : les futurs trophées

Le Jury de Tunisia Hospitality Award, récemment rejoint par Slah Maaoui, ancien ministre du Tourisme, s'est réuni aujourd'hui à l'hôtel Avani Suites Tunis pour fixer la liste des trophées qui seront décernés lors de la cérémonie du 19 juin prochain.

L'objectif du trophée **Tunisia Hospitality Award** (THA) est de créer une saine émulation parmi les hôtels tunisiens, de récompenser et promouvoir la qualité du service, la bonne gouvernance, la formation du personnel ainsi que la

promotion culturelle, l'animation et le tourisme durable.

Slah Maaoui, ancien ministre du Tourisme et père du "Jasmin d'Or" (trophée lancé dans les années 90 et resté dans les mémoires comme le trophée de référence du tourisme tunisien), a rejoint le Jury de THA pour présider les Prix spéciaux qui seront baptisés "Jasmin d'Or" (désormais marque déposée de MCM, société éditrice de letourismemagazine.com et TunisiaTourism.info).

Ainsi, la soirée de gala de THA se tiendra le 19 juin au Laico Tunis sous le haut patronage de René Trabelsi, Ministre du Tourisme et de l'Artisanat. 18 trophées seront décernés sur la base de l'indice GRI de **notre partenaire ReviewPro**, et 5 prix "Jasmin d'Or" sur décision du Jury.

Les **Prix de l'excellence hôtelière**, basés sur le GRI/ReviewPro, seront :

- les 15 meilleurs hôtels (5 dans chaque catégorie de 3 à 5 étoiles) ;
- la meilleure chaîne hôtelière (selon nombre d'hôtels dans le Top 25 et la moyenne de leur GRI) ;
- le meilleur General Manager d'hôtel (en place depuis 3 ans au moins et dont l'hôtel figure dans le Top 25) ;
- la meilleure Chambre d'hôtel selon sa note du GRI (Prix spécial du Ministre du Tourisme).

Les **Prix spéciaux du Jury "Jasmin d'Or"** seront décernés pour :

1/ les **8 meilleurs élèves** des 8 écoles publiques de formation professionnelle (hôtellerie, niveau BTS) ;

2/ un hôtel s'étant particulièrement impliqué dans :

- **la promotion de la culture** et/ou
- **la sauvegarde de l'environnement** et le **tourisme durable**
- **l'animation de sa région** ;

3/ une association ou un collectif de la **société civile** particulièrement actif en régions dans :

- le domaine culturel
- l'animation
- le tourisme durable ;

4/ le meilleur hébergement alternatif (gîtes, maison d'hôtes...) ;

5/ un Prix des médias (national et international).

La liste des hôtels nominés (7 de chacune des catégories) et des chaînes hôtelières (3 chaînes) sera rendue publique très prochainement après sa soumission à la Direction du Produit de l'ONTT.

Slah Maaoui et Mounir Ben Miled présideront respectivement les Trophées "Jasmin d'Or" et les Prix de l'excellence hôtelière (GRI)



De g. droite : Walid Tritar (FI2T) et Sonya Ayed (FTAV), très impliqués dans les débats du choix des trophées, et Raouf Ben Amor, maître de cérémonie de la soirée de gala, qui apporte sa grande expérience non seulement du monde du spectacle mais aussi de l'hôtellerie puisqu'il fut tour à tour directeur de l'animation et de la communication de la chaîne Abou Nawas



Ambiance studieuse à la réunion du Jury
Au centre, Meriem Kammoun (Universitaire) ; à droite, Emna
Bouchoucha (Consultante)



